

ÉLECTIONS CSA LOCAL DÉFENDRE LE SERVICE PUBLIC ET ASSURER DES DROITS AUX AGENTS

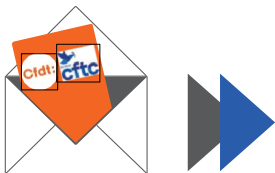
VOTER CFDT-CFTC EN COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION LOCAL (CSAL), C'EST CHOISIR UN SYNDICALISME UTILE ET RESPONSABLE QUI DÉFEND DES VALEURS ET DES PRINCIPES : RÉFORMISME, JUSTICE, DIALOGUE, RESPECT, ÉQUILIBRE ENTRE VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PERSONNELLE.

C'EST AUSSI CHOISIR DES MILITANTS

- qui accompagnent les agents
- qui font vivre le dialogue social
- qui refusent la dénonciation stérile
- qui font des propositions concrètes et réalistes
- qui savent s'opposer quand la négociation échoue

NOTRE ACTION A PERMIS DE FAIRE AVANCER LES DROITS DES AGENTS DE LA DGFIP

- Le protocole d'accord de la reconnaissance de la valeur professionnelle avec le versement d'une prime aux agents C, B et A en décembre 2021 et plus de promotions
- La prise en charge partielle de la complémentaire santé (180€/an)
- L'allocation forfaitaire de télétravail de 220€/an alors que la Fonction publique la limitait à 110€
- La revalorisation des frais de nuitées et de repas
- Le cumul du forfait mobilités durables (200€/an) avec le remboursement partiel des abonnements de transports collectifs
- L'aide à l'installation pour les agents DGFIP subissant des restructurations
- Des mesures de sécurité avec le recours à des agents de sécurité
- Des mesures prises lors de la crise sanitaire
 - ➔ formations initiales en distanciel
 - ➔ prise en compte du « télétravail de crise »
 - ➔ défense du « nomadisme »



**VOTRE VOIX
NOTRE ACTION**

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
1ER - 8 DÉCEMBRE
2022

QUEL SYNDICALISME SOUHAITEZ-VOUS ?

COMMENT CA, VOUS
VOULEZ NÉGOCIER ...

VOUS NE POUVEZ PAS
JUSTE CONTESTER
AVEC LES AUTRES ? ...



LA CFDT ET LA CFTC REVENDIQUENT

LA REVALORISATION DE NOTRE RÉMUNÉRATION

- L'augmentation de notre traitement indiciaire et la revalorisation des régimes indemnitaires
- Un même régime indemnitaire pour des agents exerçant les mêmes fonctions et mêmes responsabilités (inspecteurs spécialisés, évaluateurs du domaine, chefs de brigade par ex.)
- La revalorisation des frais de déplacement en les alignant sur le barème kilométrique de l'IR
- l'augmentation du forfait mobilités durables à hauteur de 500 €/an

- Des promotions internes plus conséquentes
- De la visibilité sur les postes vacants dès la demande de mutation

LA FIN DES RESTRUCTURATIONS

- L'arrêt immédiat des restructurations
- L'arrêt des suppressions d'emplois

DE MEILLEURES CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL

- L'amélioration de l'ergonomie des applicatifs
- Un télétravail choisi mieux organisé et une augmentation de l'allocation forfaitaire pour le télétravail
- Un accès équitable aux formations sur le territoire
- Un élargissement des conditions d'utilisation du compte personnel de formation
- Une réelle inclusion des collègues en situation de handicap avec de réelles perspectives de carrière



**VOTRE VOIX
NOTRE ACTION**

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
1ER - 8 DÉCEMBRE 2022

DES RÈGLES DE GESTION DES MOBILITÉS ET PROMOTIONS CLAIRES, LISIBLES ET TRANSPARENTES

- Une affectation la plus fine possible dès le mouvement national
- L'abandon du recrutement « au choix »
- Le principe du recrutement par concours



**EN VOTANT CFDT-CFTC EN CSA LOCAL VOUS FAITES LE CHOIX D'ÉLUES
ET D'ÉLUS DE TERRAIN, ISSUS DE TOUS LES MÉTIERS DE LA DGFIP, QUI
VOUS CONNAISSENT ET QUI S'ENGAGENT À DÉFENDRE L'ENSEMBLE DES
PERSONNELS, SANS ESPRIT PARTISAN.**

Pour un syndicalisme utile
